

Toute l'actualité

Action

Denis Rolland, recteur de l'académie de Dijon, chancelier de l'université de Bourgogne, s'est rendu vendredi 13 juin aux 20 ans du SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique A Domicile), au collège Bréart de Mâcon en présence de Mme Marzio, vice présidente du conseil général de Saône-et-Loire, en charge de l'enfance, de la famille et du handicap, de Jean-Michel Charles, président des PEP 71, de Frédérique Sauret, coordonatrice SAPAD et de Françoise Cognet, principal du collège.

Le service d'assistance pédagogique à domicile pour les élèves malades ou accidentés de Saône-et-Loire s'inscrit dans le cadre de la convention passée entre l'éducation nationale et la fédération générale des PEP, qui a une mission de service public.

A ce jour, **plus de 900 élèves de Saône-et-Loire ont été accompagnés et soutenus par près de 1400 enseignants des 1er et 2nd degrés**, favorisant toujours leur réussite, leur évitant souvent le décrochage, l'Ecole étant aussi partie prenante du soin. 75% sont des élèves du second degré

L'année dernière, 123 enseignants ont parcouru 12 442 km pour se rendre au domicile des élèves. 60% ont fait appel au SAPAD pour cause de maladies graves, avec un accompagnement toujours plus important et plus long à domicile à cause ou grâce au développement des soins en ambulatoire.

C'est dans ce contexte que depuis l'année dernière, l'apport de la visioconférence, complémentaire à la venue d'enseignants à domicile, prend tout son sens : elle est un plus, elle est un mieux ; elle répare l'absence, elle répare l'exclusion, pour un retour en classe... quasiment comme si de rien n'était. Le SAPAD71 a trouvé un élan nouveau grâce à l'appui des services du SICEP et grâce à l'engagement supplémentaire des collectivités territoriales

Depuis quelques mois, le SAPAD71 est engagé dans un projet de recherche (ENSAM – Institut de l'image de Chalons et CNRS) sur la robotique de service pour les élèves gravement malades ou lourdement handicapés. Au titre de cette expérimentation, un robot R-ubi qui a été mis à disposition de Léane, élève du collège de St-Germain-du-Bois, dans le cadre d'un protocole. La fondation Handitecam a financé le premier prototype et la DSDEN de Saône-et-Loire a apporté un soutien décisif en moyens humains et matériels.

Très touché par les témoignages de parents et d'enfants ayant bénéficiés de l'intervention du SAPAD, le recteur a souligné « l'activité de service public indispensable du SAPAD dans la réussite des élèves », dans une « Ecole unie qui parle et vit l'inclusion scolaire ».

